

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 26 juin 2023**DATE DE LA CONVOCATION**

16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 SuppléantsTitulaires présents : 22
Suppléant votant : 1
Pouvoirs : 7
Total votants : 30**CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 26 juin 2023****L'an deux mil vingt trois
Et le 26 juin à 18h30**Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson).**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne), Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Christine MONGELLA (Maslives), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Florence BARRAUD-RODET (Thoury).**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.****Délibération 041-057-2023****Objet : Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour signer une convention de gestion et d'occupation avec la commune de Saint-Dyé-sur-Loire pour l'équipement « Le Pressoir - espace culturel du Grand Chambord »**

Madame Hélène PAILLOUX, Vice-présidente en charge du Développement culturel, touristique et de l'Opération Grand Site (OGS), rappelle que par délibération n°041-062-2021 en date du 5 juillet 2021, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'un procès-verbal de mise à disposition de la grange située place de l'église et de son annexe donnant 56 rue nationale à Saint-Dyé-sur-Loire avec la commune de Saint-Dyé-sur-Loire, propriétaire du bien.

Considérant que la réhabilitation de cet ensemble immobilier en espace culturel par la Communauté de communes du Grand Chambord (CCGC) s'inscrit dans une démarche à haute valeur ajoutée de labellisation de son territoire en Grand site de France, enjeu majeur de son développement futur et élément central de son projet de territoire ;

Considérant que, de son côté, la commune de Saint-Dyé-sur-Loire, devenue « Petite Cité de caractère » et attirant de nombreux touristes, doit continuer à déployer son action en faveur de l'animation du village, de l'offre culturelle et de l'accueil touristique, en organisant des événements ou en favorisant leur organisation par d'autres acteurs (associations à vocation culturelle, compagnies artistiques, etc.) ;

La CCGC et la commune de Saint-Dyé-sur-Loire ont convenu dans ce cadre d'une utilisation partagée de l'espace culturel, à savoir la CCGC durant sa saison culturelle et la commune à l'issue de celle-ci jusqu'à la mise en place de la saison culturelle suivante. Cette répartition de l'utilisation du bien fera l'objet d'une convention de gestion et d'occupation dont le projet figure en annexe 14.

Dès lors, afin de préciser les conditions dans lesquelles la commune et la CCGC assureront la gestion de cet équipement, et après en avoir présenté le projet en commission développement culturel, touristique et OGS, réunie le 23 février 2023, Madame la Vice-présidente demande aux membres du conseil de bien vouloir :

- Approuver la signature d'une convention de gestion et d'occupation avec la commune de Saint-Dyé-sur-Loire dans le cadre de la mise à disposition de l'équipement « Le Pressoir - Espace culturel du Grand Chambord » situé Place de l'église et 56 rue Nationale à Saint-Dyé-sur-Loire pour une durée de 3 ans et qui prendra effet à compter de la fin de la saison culturelle 2023 ;
- D'autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer ladite convention selon le projet présenté, ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE la signature d'une convention de gestion et d'occupation avec la commune de Saint-Dyé-sur-Loire dans le cadre de la mise à disposition de l'équipement « Le Pressoir - Espace culturel du Grand Chambord » situé Place de l'église et 56 rue Nationale à Saint-Dyé-sur-Loire pour une durée de 3 ans et qui prendra effet à compter de la fin de la saison culturelle 2023 ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer ladite convention selon le projet présenté, ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT

Le Président



Gilles CLEMENT